



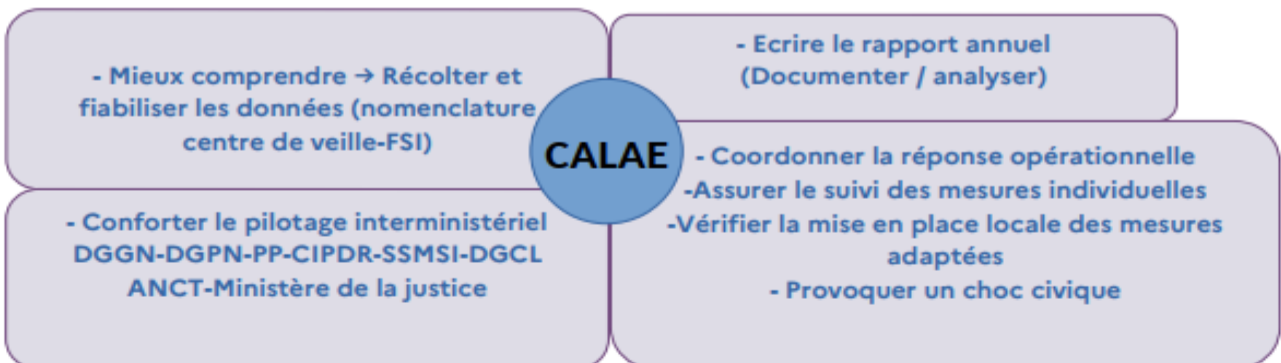
**PRÉFET
DU GERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES MENACES ET VIOLENCES FAITES AUX ÉLUS

Réunion des élus à Gimont le Vendredi 29 septembre 2023





**PLAN NATIONAL DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE LES
VIOLENCES AUX ELUS**
4 axes / 12 mesures / 5 millions d'euros

COMMUNICATION

- Préfectures
- Association d'élus (groupe de travail)
- FSI et polices municipales
- parlementaires
- Déplacements
- Réalisation flyer et plaquette
- présence congrès d'élus
- Formation et sensibilisation des élus

MIEUX ACCOMPAGNER LES ÉLUS

Mesures 1 à 3

- Renforcement de la protection fonctionnelle
- Dispositif d'appui psychologique
- Prise en charge des frais de procédure et assurance

MIEUX PROTÉGER LES ÉLUS

Mesures 4 à 6

- Mesures de protection physique
- Mesures de sécurisation ponctuelle des locaux
- Renforcement de la vidéosurveillance

MIEUX SANCTIONNER LES AGRESSEURS

Mesures 7 à 9

- Renforcer les sanctions pénales
- Raccourcir les délais d'enquête et de jugement
- Mieux informer les élus du traitement judiciaire

MIEUX COMMUNIQUER ENTRE LA JUSTICE ET LES ÉLUS

Mesures 10 à 12

- Élaborer un protocole entre associations de maires et procureur de la République
- Mise en place de formations croisées
- Facilitation de la communication du Procureur envers les élus locaux

PACK SECURITE

- Référents atteintes élus (3400) PN-GN
- Evaluation de la menace en préfecture
- Dispositif alarme élus
- PHAROS atteintes cyber
- Prise de plainte en mobilité
- Sessions de sensibilisation et gestion des incivilités



**PRÉFET
DU GERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PACK SÉCURITÉ DES ÉLUS



Mise en place du réseau référents « Atteintes aux élus » : chaque maire a un contact régulier avec le commandant de brigade pour sa commune, dispose de ses coordonnées

Dispositif « Alarme élu » : permet à chaque élu qui le souhaite d'être inscrit dans le module SIP - BDSP et de bénéficier d'un traitement rapide de ses appels au 17 et d'une vigilance renforcée de la part des services

Mise en place du réseau référents « Atteintes aux élus » : Les élus ont un contact régulier avec le Directeur Départemental de la Sécurité Publique et possèdent son numéro de portable.

Dispositif « Alarme élu » : La DDSP 32 a diffusé des instructions pour une prise en charge rapide des élus.
Le déploiement futur du logiciel Pégase viendra renforcer les mesures existantes.

PACK SÉCURITÉ DES ÉLUS



Prise de plainte en mobilité : les gendarmes peuvent se déplacer au domicile ou à la mairie pour recevoir la plainte de l' élu

Sensibilisation à la gestion des incivilités : mise en place de formation destinée aux élus pour leur permettre d'adopter le bon positionnement face à des situations tendues

M.A.I.R.E.S. : diffusion d'une aide à la décision destinée aux élus confrontés à une situation susceptible de les exposer (Motif – Acteurs – Instant – Risques – Environnement - Solution)

Prise de plainte en mobilité : les policiers ont la capacité opérationnelle de procéder aux premiers actes d'enquêtes (plaintes, auditions) hors les murs.

Sensibilisation à la gestion des incivilités : Le référent sûreté accompagné du FTSI ont procédé à plusieurs sensibilisations au profit des élus dans le cadre de la gestion de situations à risque.

NOTRE ENGAGEMENT, VOTRE SÉCURITÉ

Élu(e)s, vous êtes sollicité(e)s : ces questions vous permettront d'éviter de vous exposer

<p>Motif</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pourquoi m'appelle-t-on ? • Est-ce sur fond de violence ? • Cela rentre-t-il dans le cadre de mes prérogatives ? 	<input type="checkbox"/> Renseignement ou conseil <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Contestation d'une situation/ décision ou problème social <input type="checkbox"/> Je ne sais pas <input type="checkbox"/> Je ne suis pas sûr(e)	<input type="checkbox"/> Demande d'intervention ou appel à l'aide sur une situation qui se tend <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<p>Acteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • S'agit-il d'un ou plusieurs individus ? • Sont-ils connus ? 	<input type="checkbox"/> Un seul individu calme <input type="checkbox"/> Oui, je les connais favorablement	<input type="checkbox"/> Un individu énervé / un petit groupe <input type="checkbox"/> Je n'ai jamais entendu parlé d'eux	<input type="checkbox"/> Un individu très excité / groupe vindicatif <input type="checkbox"/> Oui, défavorablement
<p>Instant</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Quand suis-je sollicité (jour/nuit) ? • L'appel présente-t-il un caractère d'urgence ? 	<input type="checkbox"/> De jour <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> En soirée <input type="checkbox"/> Je ne sais pas	<input type="checkbox"/> De nuit <input type="checkbox"/> Oui
<p>Risques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les individus sont-ils potentiellement <ul style="list-style-type: none"> • armés/violents ? • alcoolisés et/ou sous stupéfiants ? • détenteurs d'un animal dangereux ? 	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Je ne sais pas <input type="checkbox"/> Je ne sais pas <input type="checkbox"/> Je ne sais pas	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Oui
<p>Environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le lieu est-il isolé ou fréquenté ? • Présente-t-il une sensibilité particulière ? • S'agit-il d'un milieu ouvert ou fermé ? 	<input type="checkbox"/> Fréquenté par un public non hostile <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ouvert	<input type="checkbox"/> Isolé sans possibilité de renforts immédiats <input type="checkbox"/> Je ne sais pas <input type="checkbox"/> Ouvert mais en milieu hostile	<input type="checkbox"/> Fréquenté mais hostile ou isolé <input type="checkbox"/> Oui (quartiers ou sites sensibles...) <input type="checkbox"/> Fermé (hors individu connu et calme)

Solution

Je n'ai que du **VERT** : j'interviens en sécurité, de préférence accompagné.
 J'ai une majorité de **VERT** et jusqu'à trois **ORANGE** : j'interviens accompagné et je préviens la Gendarmerie de mon intervention.
 J'ai plus de trois **ORANGE** et pas de rouge : j'appelle la Gendarmerie pour demander conseil avant d'intervenir.
 J'ai au moins un **ROUGE** : j'appelle la Gendarmerie et je n'interviens pas.

Une hésitation,
un doute ?
Faites le **17**

ACCOMPAGNEMENT DES ÉLUS



Mise en place de l'application Gend'élus : accessible via les téléphones portables, elle offre un accès à un ensemble de fiches réflexes et de conseils, ainsi qu'à un Tchat destiné aux élus (complémentaire de Ma Sécurité)

Mise en place de l'application masécurité : en complément de l'application «ma sécurité» le Directeur Départemental entretient un lien étroit de confiance permettant aux élus d'obtenir en direct des conseils personnalisés en cas de problématiques.

Protocole relatif au traitement des infractions et atteintes faites aux élus signé en juillet 2023 sous l'égide du procureur général d'Agen avec l'AMF 32, 46 et 47 l'AMRF, les parquets de la CA, la gendarmerie et la police nationales : renforcer les liens et échanges, soutenir les élus victimes, accélérer le traitement des plaintes et recenser les faits commis et réponses apportées.

UN ACCOMPAGNEMENT QUI FAIT SES PREUVES

Un élu déposait plainte pour usurpation d'identité, de fonction et tentative d'accès frauduleux dans la messagerie électronique. Le lien Police – Elu permettait au service, après une enquête minutieuse d'identifier et d'appréhender l'auteur des faits.

Dans le cadre de dégradations au domicile de l'élu, ce dernier faisait appel aux services de police. Les constatations d'usage et une enquête judiciaire était immédiatement entrepris. Les enquêteurs de la PJ locale étaient saisis.

Lors des manifestations les permanences des élus ainsi que les locaux appartenant à la mairie font l'objet d'une protection particulière par les forces de l'ordre. Aucune dégradation d'importance n'a été constatée depuis la mise en place de ce dispositif.



POINTS D'ATTENTION

Les cambriolages : recrudescence des cambriolages dans le Gers depuis quelques semaines (+2,5 % à la fin août) – Renforcement des capacités d'investigations (BR/BDRIJ-CIC) et de la présence sur le terrain (réserve) – Mettre à profit les dispositifs de prévention (OTV, participation citoyenne...)

Les violences intrafamiliales : ce contentieux est prioritaire. Le nombre de victimes continue de progresser régulièrement (+32% /2022).

La présence de voie publique : hausse de la PVP de la gendarmerie sur le département (tx : 44,7 %, +3,9 points / 2022)

Les cambriolages : la Police nationale est particulièrement investie dans la lutte contre toutes les atteintes aux biens. Les faits de cambriolage sont donc traités avec une attention toute particulière. Les dispositifs de prévention (OTV, Groupe de Partenariat Opérationnel...) et d'investigations ont été renforcés afin de lutter efficacement contre ce type de délinquance.

Les violences intrafamiliales : cette problématique reste une priorité pour nos services. Le nombre de victimes (55 au 1^{er} semestre 2023) est stable par rapport à 2022.

Les policiers ont été particulièrement formés afin d'améliorer l'accueil des victimes (TAC) et le traitement des procédures judiciaires.